Ordre des masseurs-kinésithérapeutes

Conseil national - 120-122 rue Réaumur 75002 PARIS

Paris, le 7 janvier 2014

Sport et Santé : l'Ordre des masseurs-kinésithérapeutes s'engage

Le Président du Conseil national de l'Ordre des masseurs-kinésithérapeutes, Monsieur Jean-Paul David, a participé lundi 6 janvier au colloque organisé par le think-tank Sport & Démocratie en présence du **ministre délégué chargé de l'Economie sociale et solidaire et de la Consommation, Monsieur Benoît Hamon** et de la **ministre des Sports, de la Jeunesse et de l'Education populaire et de la Vie associative, Madame Valérie Fourneyron**.

Monsieur Jean-Paul David a signé, à cette occasion, au nom de l'Ordre des masseurs-kinésithérapeutes, la charte Sport Santé avec la ministre Madame Valérie Fourneyron.

L'Ordre réaffirme ainsi les bénéfices du mouvement - y compris sportif - pour la santé des patients et s'engage à promouvoir la pratique sportive auprès de l'ensemble des patients, de manière la mieux adaptée à leurs conditions de santé.

Dans une société de plus en plus sédentaire**, l'Ordre des Masseurs et Kinésithérapeutes réaffirme le rôle, complémentaire et de plus en plus essentiel, de la kinésithérapie et du sport.**

Monsieur Jean-Paul David a également participé à une table ronde aux côtés, entre autres, de Madame Christine Kelly du Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA) et Monsieur Denis Masseglia le Président du Comité national olympique et sportif français (CNOSF). Il a rappelé les liens étroits et complémentaires qui existent entre le monde sportif et la kinésithérapie.

Le masseur-kinésithérapeute, professionnel qualifié, intervient au quotidien auprès de sportifs, y compris de très haut niveau, à la fois pour prévenir et pour soigner les blessures et les douleurs. Réciproquement, le mouvement – y compris de nature sportive - structure les pratiques des masseurs-kinésithérapeutes : les techniques de kinésithérapie consistent en effet au soin du mouvement par le mouvement.

Contact presse : Franck Gougeon – 06 80 62 24 33 – franck.gougeon@ordremk.fr